



Accusé de réception en préfecture  
02B-24200354-20210927-CONS-AG-21-116-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2021  
Date de réception préfecture : 30/09/2021

CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

Conseil du 27 septembre 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX – CHEF DE SERVICE TRAVAUX**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 27 septembre à 17h30 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 septembre 2021.

**PRESENTS :** BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTA Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

DE CASALTA Jean-Sébastien	à	ZUCCARELLI Jean
PIPERI Linda	à	SAVELLI Pierre
LACAVE Mattea	à	POLISINI Ivana
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO
LINALE Serge	à	ROMITI Gérard

**ABSENTS :** DE GENTILI Emmanuelle, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles.

**QUORUM :** 14

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.



**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX – CHEF DE SERVICE TRAVAUX**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la commission « Mezi di a culletività » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**(Abstentions : MM. Morganti, Zuccarelli, de Casalta. Mme Salge)**

-De créer l'emploi permanent ainsi qu'il suit :

Type d'emploi	N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement	Motif
Permanent - Recrutement statutaire ou contractuel	PT-00288	Chef de service travaux	PB-00384	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	Renforcement de la Direction des Travaux dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des opérations de travaux réalisés en interne et par des prestataires (PPI)

-De procéder à la modification du tableau des effectifs correspondante :

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé sont inscrits au budget principal, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 30 SEP. 2021  
et publication ou notification  
du 30 SEP. 2021  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MCHRAOUI



LE PRESIDENT

*Louis Pozzo di Borgo*  
Louis POZZO DI BORGO

~~La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification~~